

DESIGN FLOOR · LVT

Consignes de pose LVT Loose Lay:

Avant de les poser, assurez-vous de l'état irréprochable des produits ; de la marchandise déjà découpée ou posée ne peut plus faire l'objet d'une réclamation ultérieurement.

Nos revêtements design sont soumis à un contrôle de qualité minutieux et garantissent en l'occurrence une norme de qualité élevée. Si, contre toute attente, des problèmes de matériaux étaient toutefois constatés sur le chantier, il est impératif de les signaler avant la coupe et la pose. Des vices visibles (p. ex. différences de couleurs, différences d'épaisseur, défauts sur la surface, adaptabilité insuffisante etc.) ne se voient plus après la pose. Si le revêtement design est réparti dans plusieurs emballages, il convient - avant la coupe et la pose - de vérifier que le produit est issu du même lot. A la commande exiger absolument que le produit livré soit issu du même lot et de la même couleur. Les normes et prescriptions nationales correspondantes, les remarques techniques ainsi que les règles reconnues de l'art s'appliquent pour la pose de nos revêtements design :

- L'exécution des travaux concernant les revêtements de sol est une prestation au sens du cahier des conditions générales applicables aux marchés de la construction (VOB), selon la norme VOB Partie C DIN 18365 « Travaux de pose de revêtements ».
- Les exigences minimum concernant les chapes, DIN 18560 Règles techniques, en Allemagne en particulier sont les suivantes : Fiche BEB « Appréciation et préparation de supports, pose de revêtements élastiques et textiles » / DIN 18202 « Tolérances dans la construction de bâtiments » / Fiche thématique ZV concernant Sanitaire - Chauffage - Climatisation : « Coordination des interfaces dans les constructions avec chauffage par le sol

Support :

Avant la sélection du revêtement de sol adéquat, il est toujours nécessaire de connaître sur place le type d'utilisation et le type de support disponible pour choisir le revêtement de sol correct et approprié. Le support doit être non seulement plan, propre, suffisamment sec et exempt de poussière et de fissures, mais sa portance doit aussi être suffisante. Le poseur de revêtements doit faire part de ses doutes en particulier si ces propriétés ne sont pas satisfaisantes. Par ailleurs, des doutes existent en cas de : surface du support non suffisamment ferme ou trop poreuse et rugueuse | Pollutions du support, par ex. par de l'huile, de la cire, de la peinture, etc. | Position de niveau non correcte de la surface du support par rapport à la position de niveau des éléments adjacents | Bande de rive non débordante | Absence de marquage des points de mesure pour les constructions avec chauffage par le sol | Absence de plan de joints (Source : Commentaire concernant la norme DIN 18365 Travaux de pose de revêtements). Il convient de surcroît de veiller à la température appropriée du support et à une climatisation ambiante appropriée.

En cas de pose sur un chauffage au sol, il est nécessaire de détenir un rapport de mise à température correspondant pour connaître le moment possible pour la pose du support. À ce propos, prendre en compte en outre la norme EN 1264-2 (Systèmes de chauffage par le sol et composants). Pour un chauffage au sol, respecter des températures de sol de 18 °C à 22 °C. Pendant les mois d'hiver, il est conseillé de mettre le chauffage au sol en route à basse température 72 heures au moins avant la pose, pendant la pose et 72 heures au moins après la pose (voir Températures de surface). Des changements de température rapides ou importants risquent de provoquer des joints ou des gondolements.

DESIGN FLOOR · LVT

En cas d'inégalités et pour obtenir un support absorbant homogène, il convient d'appliquer un enduit de ragréage approprié en une épaisseur de couche suffisante à l'aide d'une racle (DIN 18365). À ce propos, respecter absolument les remarques du fournisseur de produits auxiliaires de construction.

Pour les supports minéraux, il est toujours conseillé d'appliquer un apprêt pour lier la poussière et les matières minuscules et obtenir ainsi un arrêlage permanent par rapport au support. Des revêtements existants tels du PVC collé, du linoléum, des dalles de pierre, du parquet ou des plaques métalliques constituent des supports appropriés. L'ancien revêtement doit être suffisamment collé. Les sols doivent être exempts de résidus (saleté ou produits de nettoyage). Il convient en outre de respecter les exigences de la norme DIN 18202 (tolérance dans le génie civil). Étant donné que les revêtements de sol sont étanches à la vapeur, l'humidité résiduelle du support joue un rôle important. Il convient de pouvoir justifier une mesure correspondante.

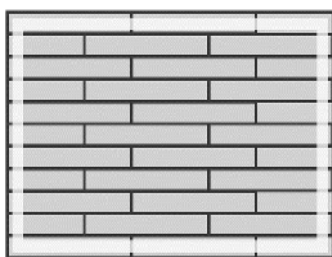
Avant la pose du revêtement design, mesurer adéquatement la pièce et procéder à une division de celle-ci par rapport au sens et au début de la pose. De même, nous recommandons de mélanger généralement 2 à 3 paquets avant la pose afin d'obtenir un résultat de pose naturel. Pour des lames, veiller à un décalage de joint suffisant (min. 30 cm). En raison des divergences de température, toujours respecter une jointure sur le bord (env. de 5 à 10 mm) pour éviter des gondolements dus à la dilatation du revêtement de sol et des flambages inutiles.

Les éléments de sol doivent être fixés à l'aide d'une bande adhésive résistante en PVC sur tout le périmètre. Lors de la pose des éléments, veiller à ce que les lames et le carrelage soient disposés bout à bout sans présenter de joint ni de tension. Directement après la pose, le sol doit être passé au rouleau afin d'empêcher toute poche d'air sous le carrelage ou les lames.

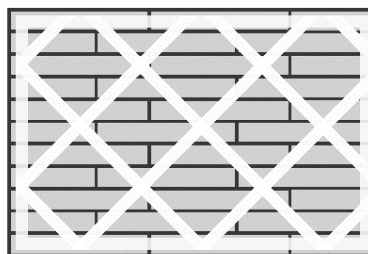
*Lors de la pose des éléments **dans une fixation**, veiller à ce que les lames ou les dalles soient posées les unes à côté des autres sans présenter de joint ni de tension et à les enfoncer ensuite dans le lit de colle semi-humide à l'aide d'un outil approprié de pressage. Un rouleau de pression manuel est ici recommandé.*

Pour la découpe des éléments du revêtement de sol, il est recommandé d'effectuer un tracé sur la surface/la couche d'usure du revêtement de sol en utilisant une lame/lame trapézoïdale droite. Ensuite, les éléments du revêtement de sol sont cassés « vers l'arrière » et éventuellement recoupés. Dans des zones proches de pièces humides, de portes d'entrée et de sortie, ou des zones semblables, sceller les découpes du revêtement de sol en utilisant une matière isolante appropriée.

Adopter les méthodes de pose suivantes en fonction du nombre de m² :



16 m² à 64 m² : bande de 10 cm de large avec de la colle de dispersion/agent collant sur le bord de la surface
Plus de 64 m² grille supplémentaire avec agent collant (4 m x 4 m) ou une fixation par rouleau à titre d'arrêlage.



DESIGN FLOOR · LVT

Conditions climatiques ambiantes

Avant sa pose, le revêtement de sol doit être adapté à la température ambiante et s'y être acclimaté pendant au moins 24 heures. Pour la pose, la température ambiante de la pièce ne doit pas être inférieure à 18° C et la température du sol ne peut pas être inférieure à 15 °C voire max. 25 °C. Pour la fonction des matériaux de pose correspondants, l'humidité d'air relative conseillée doit se situer entre > 40% et < 65% et ne devrait pas dépasser 65% en cas de matériaux sensibles à l'humidité (p. ex. des matériaux de pose à dispersion). Veiller à maintenir les conditions climatiques au moins pendant 48 heures avant et pendant la pose, et également 72 heures au moins après la pose. Entreprendre peu à peu de grandes modifications de la température ambiante dans le cadre des conditions climatiques ambiantes habituelles. Veiller à ce que des conditions ambiantes homogènes règnent au cours de l'acclimatation ainsi qu'en cours de la phase de prise de la colle. Pendant la phase d'acclimatation, poser 4 à 5 paquets maximum l'un au-dessus de l'autre et à distance l'un à côté de l'autre.

Nettoyage et entretien :

Nos revêtements bénéficient d'un traitement PU résistant appliqué en usine. Cet équipement de protection sert également de protection en cours de transport ainsi que contre les détériorations et la pénétration d'impuretés ou de tâches en cours de construction et après.

Après la pose, il convient d'effectuer un nettoyage de fin de chantier. Un nettoyage d'entretien peut avoir lieu en passant au balai, en aspirant ou en passant un chiffon humide. En cas de fortes salissures, utilisez un des produits de nettoyage pour PU que nous recommandons dans nos conseils de nettoyage et d'entretien.

Éliminer immédiatement de la surface toutes les substances agressives et qui forment des taches.

À ce propos, lisez les informations dans nos conseils détaillés concernant le nettoyage et les produits de nettoyage sous www.jab.de

De même, référez-vous à nos conseils concernant les produits de nettoyage et les colles.